

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24/03/2017

Dossier complet le :

09/05/2017

N° d'enregistrement :

2017-005030

1. Intitulé du projet

opération de restauration physique du Briançon à Théziers

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Équilibrée des GARDONS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LAYRE, Jacques, président du SMAGE des Gardons

RCS / SIRET

2 5 3 | 0 0 2 | 7 1 1 | 0 0 0 2 1

Forme juridique syndicat mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10	consolidation ou protection des berges, par des techniques autres que végétales vivantes sur une longueur supérieure ou égale à 200 m : Le projet prévoit la mise en place d'enrochements ou de gabions sur un linéaire total de berge de 340 m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'opération de restauration physique du Briançon vise à effacer un endiguement historique du cours d'eau implanté de part et d'autre du lit mineur sur 3,5 km. En complément de cet effacement, un terrassement suivi d'une végétalisation vient créer un lit moyen permettant de faire émerger un milieu naturel en lien avec le milieu aquatique que constitue le Briançon. Les banquettes sont alternées rive gauche et rive droite. Elles présentent une hauteur variable par rapport au fond du lit afin de diversifier les habitats.

Trois ponts sont concernés par le projet. L'un d'entre eux n'est pas maintenu dans le but de réduire la présence d'ouvrages artificiels. Il est remplacé par une piste de liaison avec le premier pont situé en amont. Les deux autres sont remplacés par des passages à gué. La pose d'enrochements complémentaires est prévue pour assurer la pérennité des ouvrages.

Sur un linéaire de 100 m, 4 habitations sont implantées en rive droite à proximité immédiate du Briançon. Il a été retenu de maintenir la digue en remplaçant les enrochements par des gabions posés sur un lit en béton armé. Ce même secteur se situe en aval d'un pont ferroviaire et d'un pont routier qui se succèdent. Les vitesses d'écoulement à la sortie de ces deux ouvrages ont nécessité la mise en place d'enrochements bétonnés en rive gauche également. Le lit du Briançon est ainsi renforcé sur 100 m. L'entonnement amont du pont ferroviaire est également renforcé pour tenir compte de la mise en vitesse.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de :

- supprimer les digues responsables de l'artificialisation du cours d'eau ;
- créer un nouveau lit de la rivière en adéquation avec une morphologie plus naturelle ;
- créer un milieu aquatique et des zones humides favorables à la biodiversité,
- permettre l'implantation et le développement d'une ripisylve arborée et herbacée, étagée sur les berges, afin d'améliorer le potentiel écologique du cours d'eau ;
- ne pas aggraver le risque inondation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En début d'automne et sur un délai de 2 mois, les emprises du projet seront libérées et les pistes de chantier seront créées. Les terrassements seront ensuite réalisés en deux temps : les terrassements de masse visant à créer le nouveau chenal, les terrassements de finitions permettant de créer les risbermes. Les déblais sont évacués à l'avancée du chantier et mis en forme sur les zones de dépôt. Cette phase nécessite 5 mois.

Dans la continuité des terrassements, la végétalisation sera ensuite pratiquée (pose de géotextile, ensemencement, plantation) ainsi que la réalisation des ouvrages (2 passages à gué et le confortement de berge en aval des ponts routiers et ferroviaire). A l'automne suivant le lancement du chantier, les travaux de génie végétal et de plantation de saules viendront achever l'aménagement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase exploitation se limite à l'entretien de la végétation afin de garantir son développement tout en assurant la capacité d'écoulement du lit de la rivière et la surveillance des ouvrages.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation au titre des articles L214-1 à 3 et R214-1 du code de l'environnement selon les rubriques 3.1.1.0, 3.1.2.0, 3.1.4.0, 3.1.5.0.

Un dossier de demande de dérogation à l'atteinte d'une espèce protégée ou de son habitat sera produit du fait la présence de la Diane et de la présence potentielle de l'Agrion de Mercure.

Un dossier d'enregistrement ICPE pour la mise en dépôt des déblais issue du chantier est également prévu.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
linéaire de cours d'eau concerné par l'opération :	3,5 km
linéaire de berge bénéficiant d'une restauration physique :	6,66 km
linéaire de berge artificialisé :	340 m
surface cadastrée concernée par les travaux sur le Briançon :	13,5 ha
volume de matériaux terreux excédentaires :	115 000 m ³
surface cadastrée concernée par les zones de dépôt :	6,3 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Intervention sur le Briançon depuis le bassin de rétention jusqu'au pont de la route département 500, sur la commune de Théziers.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c); 7°a), 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 3 ° 5 4 ' 5 6 " 30N Lat. 0 4 ° 3 7 ' 3 6 " 09E

Point d'arrivée :

Long. 4 3 ° 5 3 ' 3 0 " 17N Lat. 0 4 ° 3 7 ' 1 7 " 2 1E

Communes traversées :

THEZIERS

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Les digues à araser sont anciennes et ont été réalisées par le Syndicat Intercommunal de Curage et d'Entretien du Briançon. Le SMAGE des Gardons ne dispose pas d'éléments détaillés à ce sujet.

Les digues seront dans leur quasi totalité retirées.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 zones de dépôts accueillant les déblais du chantier se situent dans la ZNIEFF Aramon Théziers code 910030346. Les sites ont été choisis pour ne pas présenter d'enjeux environnementaux. Aucune ZNIEFF n'existe au droit des travaux de restauration du Briançon.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé Gardon aval - volet inondation
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de restauration physique du Briançon génère un volume de déblai terreux à évacuer de 115 000 m3. Des terrains ont été retenus sur la commune de Théziers pour les accueillir limitant ainsi l'impact du trafic routier à cette seule commune. Cette mise en dépôt fait l'objet d'un dossier d'enregistrement ICPE au titre de déchets inertes. Après avoir procédé à une importante recherche de terrains intégrant une analyse des enjeux faune flore sur chacun d'entre eux, les zones de dépôt choisies ne comportent pas d'enjeux écologiques particuliers.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les espèces protégées, la Diane et l'Agrion du Mercure ont été recensées sur le linéaire du Briançon à restaurer essentiellement dans sa partie amont et intermédiaire. Elles n'ont pas été recensées sur le tronçon de Briançon qui bénéficie d'une protection en enrochement en aval de la voie ferrée et qui constitue l'essentiel du linéaire artificialisé. La démarche éviter, réduire, compensée a été mise en œuvre. Un dossier CNPN est prévu. Lors de la recherche de sites de dépôts, des espèces protégées ont été recensées. Les sites présentant un enjeu écologique n'ont pas été retenus.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	consommation d'espaces agricoles au profit de la création d'un espace naturel (une 10 dizaine d'hectares concernée) .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux au droit du Briançon sont en zone inondable. Les zones de dépôt ont été choisies hors zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier générera le déplacement de 115 000 m ³ de terre. Le site de dépôt le plus éloigné de la zone de travaux nécessite un trajet de 2,2 km. Les autres sites sont à 1,2 km, 400 et 300 m du chantier. Les déplacements resteront dans un périmètre restreint.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit généré par le chantier portera essentiellement sur le trajet des camion de transport des matériaux. Le chantier ne sera actif que durant les jours ouvrés, à des horaires habituels. Le bruit généré par l'activité respectera les normes en la matière. Le chantier et les sites de dépôt sont à l'écart des zones bâties hormis pour les 4 habitations en aval de la voie ferrée.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux de restauration physique du Briançon génère un volume de déblai terreux de 115 000 m3 qui peut être considéré comme un déchet inerte.</p> <p>La mise en dépôt sur des terrains situés sur la commune de Théziers est intégrée à l'opération.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures suivantes sont prévues : calendrier d'intervention visant à réduire les impacts sur la faune et la flore, mise en défens des pieds d'aristoloche et des stations de Diane situés à proximité de l'emprise des travaux, dispositifs visant à éviter la pollution des eaux de surface et les eaux souterraines (gestion des installations chantier, implantation de filtre à MES dans le lit du Briançon...), lutte contre les espèces végétales invasives, débroussaillage respectueux de la biodiversité (contraintes calendaires), suivi du chantier par un écologue, restauration des berges après travaux permettant d'améliorer la qualité et la diversité des habitats naturels originaux.

Les impacts au droit des zones de dépôt ont été totalement évités en procédant à la recherche de nouveaux terrains ne présentant pas d'enjeux écologiques.

La création de micro-habitats pour la petite faune (amphibien, chiroptère) est prévu.

La localisation des sites de dépôt a été choisi pour tenir compte de leur proximité au chantier afin de réduire l'impact du trafic routier : réduire du bruit généré, des populations concernées et du linéaire de route affectée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 : complément à la partie 4 portant sur - le calendrier prévisionnel et le phasage des travaux - le détail des mesures prises pour éviter, réduire et compenser - les cartes de situation des travaux et des sites de dépôt positionnant les espèces et les travaux - la provenance et la quantité des enrochements - les techniques de génie végétal et les essences utilisées - le contexte lié à l'opération (parties déjà restaurées, celles devant être restaurées) Annexe 6 : rapport "Etat initial de l'étude d'impact" Naturalia Annexe 7 : rapport "diagnostic écologique des parcelles de stockage des remblais", Naturalia Annexe 8 : rapport "inventaire faune flore pour le stockage de déblai - parcelles complémentaires", Naturalia Annexe 9 : rapport "inventaire faune flore complémentaire 2", Jean-Laurent HENTZ, HELICE BTPEI

9. Engagement et signature

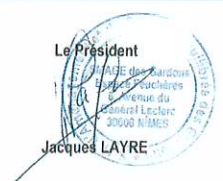
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à NIMES

le, 12/04/2017

Signature


Quant sur le cadre ci-dessus

